



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION NO.: 421-00021

BY: Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE: JANUARY 28, 2016

PRINT NAME OF SIGNATORY: THE HONOURABLE JODY WILSON-RAYBOULD

Response by the Minister of Justice and Attorney General of Canada

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Criminal justice system

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government of Canada acknowledges and recognizes the petitioners' concerns regarding incarceration and sentencing.

The Minister of Justice was mandated with conducting a review of the changes made to the criminal justice system over the past ten years. This review will assess these changes, ensure that the safety of our communities is increased, get value for money, address gaps, and ensure that current provisions are aligned with the objectives of the criminal justice system.

This review will also include an examination of mandatory minimum penalties to ensure they are in accordance with the fundamental principles of sentencing including that sentences reflect the severity of the crime.

This work, which is already underway, will be informed by evidence-based policies, collaboration and consultations with key stakeholders, and feedback from Canadians.

The cumulative results of these reviews, including working closely with provincial and territorial partners, will be critical to delivering the real and positive change that Canadians deserve.



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : 421-00021

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 28 JANVIER 2016

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE JODY WILSON-RAYBOULD

Réponse de la ministre de la Justice et procureur général du Canada

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Systeme de justice criminelle

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada reconnaît et constate les préoccupations des pétitionnaires vis-à-vis l'incarcération et la détermination des peines.

La ministre de la Justice fut mandatée à faire la révision des changements apportés depuis dix ans à notre système de justice pénale. Cet examen permettra d'évaluer ces changements et de veiller à l'accroissement de la sécurité de nos collectivités, d'utiliser au mieux l'argent des contribuables, de combler les lacunes et d'assurer que les dispositions actuelles cadrent avec les objectifs du système de justice pénale.

Cette révision comprendra également un examen des peines minimales obligatoires afin d'assurer qu'elles respectent les principes fondamentaux de détermination de la peine, y compris que les peines infligées reflètent la gravité du crime.

Les pierres angulaires de ce travail, déjà en cours, seront les politiques fondées sur des données probantes, la collaboration et la consultation d'intervenants clés, ainsi que la rétroaction des Canadiennes et des Canadiens.

Le résultat cumulatif de ces examens, conjugué à une collaboration étroite avec les partenaires provinciaux et territoriaux, sera primordial pour la réalisation du changement réel et positif que les Canadiennes et Canadiens méritent.